

maigrira à cause de cette sentence platonique qui, à la fin du XIXe siècle, fait plutôt sourire que pleurer, à cause de toute absence de sanction sérieuse.

— Ah ! tu ne veux plus que j'aïlle à la messe, ni aux vêpres, ni au salut, ni à l'adoration, ni au mois de Marie, ni au rosaire, ni à ceci, ni à cela ? Eh bien, ferme boutique. Je prierai le bon Dieu chez moi, j'observerai sa règle de charité et d'amour sans recourir à ton intervention, et je mettrai mon argent à la banque. Voilà tout.

Les Irlandais sont pieux, mais ils sont têtus. Dans l'occurrence ils ont raison et ils ne céderont pas. Celui qui paye a toujours le droit de choisir le salarîé, et ce n'est pas pour une semblable question qu'on peut agir avec une telle brutalité, fût-on archevêque, cardinal ou pape infallible. Au-dessus de ces puissants, il y a Dieu. S'en remettre à sa sagesse et à sa justice, c'est défier la cupidité du haut clergé, déjouer des intrigues essentiellement profanes et faire preuve de bon sens. Que les Irlandais de la paroisse excommuniée rejettent sur l'irascibilité de leur évêque l'abolition des exercices religieux, qu'ils continuent de pratiquer la loi divine prêchée par le Christ, qui n'avait pas de mitre, ni de crosse, ni de palais, ni de dîmes, et ils pourront se présenter, le cœur et le front hauts, devant le redoutable tribunal de Celui qui SEUL a le droit de scruter nos consciences, de nous juger, de nous condamner où de nous absoudre.

Le plus quinaud dans cette aventure sera certainement l'évêque Jannsen, qui devra ou céder ou renoncer aux profits qu'il tirait de cette paroisse. Et l'on sait si les paroisses irlandaises sont de bon rapport.

Mais soyez rassurés, gens timorés qui gémissiez sur les excommuniés de St-Louis ; soyez rassurés : l'évêque Jannsen cédera.

Reste à savoir si les Irlandais, le jour de la capitulation épiscopale, n'auront pas pris goût à l'indépendance et à l'économie.

TOUT LE MONDE SOLDAT, S'CRÉ NOM GNIEU !

La scène se passe à l'Hôtel-de-Ville, dans le cabinet de son Honneur le maire de Montréal.

M. Préfontaine est seul, profondément absorbé par l'étude d'un projet qu'il vient de recevoir du ministre Tarte et en tête duquel on lit : *Ste-Agathe port de mer*.

Il s'agit, croyons-nous, de relier Ste-Agathe au fleuve St-Laurent par un canal à grande section, en utilisant la rivière du Nord et la rivière Noire que l'on creuserait suffisamment pour donner passage aux transatlantiques du plus fort tonnage. Le lac des Sables, par sa situation géographique, est tout indiqué pour devenir en peu de temps un des ports les plus fréquentés de l'Amérique du Nord.